

BUDGET PARTICIPATIF

CITOYENNETÉ
& SOLIDARITÉ

DU DÉPARTEMENT

2026 – 2027

Lancez-vous et rejoignez les 122 projets
déjà réalisés ! Dépôt des projets
du 5 octobre au 30 novembre 2026



Le budget participatif, c'est quoi ?

Il permet aux Samariens de proposer des projets d'intérêt général et de les soumettre aux votes des habitants de la Somme.

La 4^e édition consacre une enveloppe de **800 000 €**, pour la réalisation des projets retenus.

Le budget participatif 2026-2027 doit permettre de favoriser la citoyenneté et les solidarités, notamment la lutte contre l'isolement, le soutien aux plus fragiles, la solidarité en milieu rural, la solidarité intergénérationnelle, etc.

Qui peut participer ?

- ⚡ Tous les habitants de la Somme âgés de plus de 10 ans.
- ⚡ Toute entité à but non lucratif ayant une activité dans la Somme (association, collectivité, etc.).

Quel montant pour un projet ?

Le coût de chaque projet doit être compris entre 1 000 et 40 000 €.

Comment déposer un projet ?

Sur la plateforme
jeparticipe.somme.fr
avant le 30 novembre 2026.

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Participation
Citoyenne



+ d'infos sur :
jeparticipe.somme.fr

Les différentes étapes



Vous avez un projet en faveur des solidarités ou de la citoyenneté.



Vous déposez votre idée en ligne sur jeparticipe.somme.fr



Votre projet est analysé par les équipes du Département qui s'assurent qu'il réponde aux critères du budget participatif. Pour qu'il soit validé, il doit être suffisamment chiffré, localisé et argumenté.



Vous faites campagne pour valoriser votre projet et inciter les habitants à voter pour lui grâce au kit de communication téléchargeable sur la plateforme du budget participatif de la Somme.



Chaque Samarien peut voter pour ses trois projets préférés en ligne sur la plateforme du budget participatif de la Somme.



Les projets lauréats sont financés par le Département pour leur mise en œuvre !

Le calendrier

**Du 5 octobre au
30 novembre 2026 :**
Dépôt de vos projets

**De décembre 2026
à février 2027 :**
Étude des projets

D'avril à mai 2027 :
Vote en ligne

Juin 2027 :
Validation des
projets lauréats
par les élus
départementaux

Vous avez des questions, contactez :
budgetparticipatif@somme.fr
Tél. : 03.60.01.53.80

